

BAREME D'HONORAIRES AGENCE ARTHURIMMO.COM – BRIGNOLES

MANDATS SIMPLES

<u>Prix de Vente</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Jusqu'à 150.000 €	Forfait 7.500 €
De 151.000 € à 250.000 €	5,00 %
De 251.000 € à 350.000 €	4,50 %
A partir de 351.000 €	4,00 %

MANDATS EXCLUSIFS

Jusqu'à 150.000 €	Forfait 7.200 €
De 151.000 € à 250.000 €	4,50 %
De 251.000 € à 350.000 €	4,00 %
A partir de 351.000 €	3,80 %

MANDATS EXPERTS EQUITABLES

Jusqu'à 150.000 €	Forfait 7.200 €	3600 € Vendeur / 3600 € Acquéreur
De 151.000 € à 250.000 €	4,5 %	2,25 % Vendeur / 2,25 % Acquéreur
De 251.000 € à 350.000 €	4,0 %	2,00 % Vendeur / 2,00 % Acquéreur
A partir de 351.000 €	3,8 %	1,90 % Vendeur / 1,90 % Acquéreur

TERRAINS A BATIR

Forfait 6.000 € / TTC

Nos honoraires pour le service location

Etant situé dans une zone dite non tendue : (loi ALUR décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014)

* Le montant d'honoraires maximum pouvant être imputé et relatif à la location, prestation de visite, rédaction du bail, constitution du dossier sont de 8 € TTC par M² de surface habitable partagé par moitié entre le bailleur et le locataire. * Les prestations de réalisation de l'état des lieux sont fixées à 3 € TTC par M² de surface habitable quelle que soit la zone concernée. Etat des lieux d'entrée à la charge du locataire et état des lieux de sortie à la charge du bailleur.